

COVID-19

PLAN RÉGIONAL D'URGENCE, DE SOLIDARITÉ ET DE RELANCE

1,4 MILLIARD D'EUROS POUR FAIRE FACE AU COVID19

PRÉSENTATION À LA PRESSE / 30 MARS 2020 – 16H00





Crise du COVID-19: Mesures prises en faveur des entreprises



Liberté Égalité Fraternité

- Délais de paiement
 d'échéances sociales et/ou
 fiscales (URSSAF, impôts
 directs)
- Remises d'impôts directs
 pouvant être décidées dans
 le cadre d'un examen
 individualisé des demandes
- 3) <u>Report du paiement</u> des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité
- 4) Aide à la négociation avec les banques, d'un <u>rééchelonnement des</u> <u>crédits bancaires</u>
- 5) Maintien de l'emploi dans les entreprises par le <u>dispositif de chômage</u> <u>partiel simplifié et renforcé</u>
- 6) Appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs

ETAT + RÉGIONS

- 1) Création de task force ou cellules de crise régionales
- 2) Aide en faveur des TPE, des indépendants, des professions libérales, des microentreprises et des associations employeuses les plus touchés grâce à la création d'un Fonds de solidarité national:
- => jusqu'à 1.500€ d'aide mensuelle pour perte d'exploitation;
 => 2.000€ d'aide forfaitaire pour impossibilité de régler les créances.
- 3) Reconnaissance du Coronavirus comme un cas de force majeure pour les marchés publics et donc <u>non application des pénalités de retards pour les entreprises</u>
- 4) <u>Réponses aux problèmes de trésorerie des entreprises</u>

 Etat => 300 Mds€ pour garantir des lignes de trésorerie bancaires

 Régions (généralement avec Bpifrance) => garantie, prêt
 rebond, différé de remboursement des avances remboursables,
 etc.

Accélération du paiement des fournisseurs et prestataires des Régions

- Mise en place de <u>moratoires</u>
 sur les remboursements de prêts
 et des loyers dus
 - Mise en place de numéros verts dédiés aux acteurs économiques
- des stagiaires de la formation professionnelle et <u>financement</u>

 <u>des frais</u>

 <u>pédagogiques</u> des organismes

 de formation

4) Maintien de la rémunération

5) Soutien à la trésorerie des filières exposées (Ex.: BTP => fonds d'indemnisation pour couvrir une part des coûts fixes / Transports: prise en charge extracontractuelle des frais fixes / Tourisme et culture: Fonds régional d'urgence)

6) Préparation de <u>plans de relance</u> <u>et de mesures d'aides à la</u> relocalisation des entreprises

Pour plus d'informations sur les dispositifs de l'Etat : www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

Ш

ĪAT

Pour plus d'informations sur les dispositifs des Régions: http://regions-france.org/actualites/actualites-nationales/corona -adoptees-regions-25-mars-2020/

S

GION

Pour la santé de **tous**



Les Régions de France aux côtés de l'État pour affronter cette crise majeure

Crise du COVID-19 : Mesures prises en faveur des entreprises

ÉTAT



- **Délais de paiement** d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs).
- **2 Remises d'impôts directs** pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes.
- 3 Report du paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité.

- 4 Aide à la négociation avec les banques, d'un rééchelonnement des crédits bancaires.
- **6** Maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé.
- 6 Appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs.





Pour plus d'informations sur les dispositifs de l'État : www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises

Les Régions de France aux côtés de l'État pour affronter cette crise majeure

Crise du COVID-19 : Mesures prises en faveur des entreprises

RÉGIONS



- **1** Accélération du paiement des fournisseurs et prestataires des Régions.
- 2 Mise en place de moratoires sur les remboursements de prêts et des loyers dus.
- 3 Mise en place de **numéros verts** dédiés aux acteurs économiques.
- 4 Maintien de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle et financement

des frais pédagogiques des organismes de formation.

- 5 Soutien à la trésorerie des filières exposées (Ex. : BTP => fonds d'indemnisation pour couvrir une part des coûts fixes / Transports : prise en charge extracontractuelle des frais fixes / Tourisme et culture : Fonds régional d'urgence).
- 6 Préparation de plans de relance et de mesures d'aides à la relocalisation des entreprises.

Pour la santé de **tous**





Pour plus d'informations sur les dispositifs des Régions :

http://regions-france.org/actualites/actualites-nationales/coronavirus-mesures-adoptees-regions-25-mars-2020/

Les Régions de France aux côtés de l'État pour affronter cette crise majeure

Crise du COVID-19 : Mesures prises en faveur des entreprises

ÉTAT + RÉGIONS





- 1 Création de task force ou cellules de crise régionales.
- **2** Aides en faveur des TPE, des indépendants, des professions libérales, des microentreprises et des associations employeuses les plus touchés grâce à la création d'un Fonds de solidarité national :
- > jusqu'à **1 500 €** d'aide mensuelle pour perte d'exploitation ;
- > 2 000 € d'aide forfaitaire pour impossibilité de régler les créances.

- 3 Reconnaissance du
 Coronavirus comme un cas de
 force majeure pour les marchés
 publics et donc non application
 des pénalités de retards pour les
 entreprises.
- 4 Réponses aux problèmes de trésorerie des entreprises :

État > 300 Mds € pour garantir des lignes de trésorerie bancaires.

Régions (généralement avec Bpifrance) > garantie, prêt rebond, différé de remboursement des avances remboursables, etc.



L'urgence

124 Millions d'euros pour les soignants et les entreprises

PLAN COVID

8 M€ pour 14 000 étudiants en santé

Gratuité des transports pour les soignants

4 millions de masques livrés cette semaine

12 millions d'€

URGENCE ENTREPRISES

18 M€ du plan de solidarité nationale

47 M€ d'aides directes de la Région

Suppression des pénalités de retard

Paiement régional sous 21 jours

65 millions d'€

URGENCE AGRICULTURE

5 M€ sécurisés pour les entreprises agricoles

Simplification des règlements pour le paiement des aides FEADER

FONDS EUROPEENS

Les fonds européens destinés à faire face aux conséquences immédiates de l'épidémie sont sécurisés par la Région

5 millions d'€

42 millions d'€



La solidarité

103,5 Millions d'euros pour ne laisser personne au bord du chemin

PLAN COVID

Accueil des SDF dans nos 2 CREPS

Mise à disposition des internats pour les soignants

Redistribution de 15 000 masques aux réseaux de santé

Création d'une chaîne de solidarité pour les bénévoles

SPORT ET JEUNESSE

2 M€ pour le rapatriement de nos étudiants à l'étranger

Maintien du financement des doctorants régionaux

5 M€ versés malgré les annulations sportives

9,5 millions d'€

CULTURE

30 M€ avec le maintien des subventions votées

Plan exceptionnel de **5 M**€ pour que notre Région reste *Terre de Culture*

35 millions d'€

TRANSPORTS

Plan de soutien pour les transporteurs de voyageurs

Plan de soutien pour les transports scolaires

Adaptation quotidienne du plan régional des transports

21 millions d'€



La relance

Préparer l'apres-COVID avec **1,2 milliard d'euros** d'investissements

LE SERVICE PUBLIC

88 M€ pour soutenir les maires et les inter communalités

50 M€ pour moderniser l'éducation dans les Lycées

762 M€ pour moderniser le service public régional de transports

900 millions d'€

REDÉMARRAGE ÉCONOMIQUE

17 M€ pour la relocalisation industrielle avec un Fonds spécifique post-COVID

2,6 M€ pour l'industrie touristique et un nouveau plan de promotion

65 millions d'€

RELANCE DURABLE

100 M€ pour le programme «Autoroute du quotidien»

155,5 M€ Plan special pour la transition énergétique

Plan Climat "Une COP d'avance" sanctuarisé, **500 M€/an**

255 millions d'€

SYSTÈME DE SANTÉ

Renforcer le soutien aux chercheurs

Financement du SAMU et des travaux pour améliorer les conditions de travail des soignants

Adaptation quotidienne du plan régional

100 millions d'€